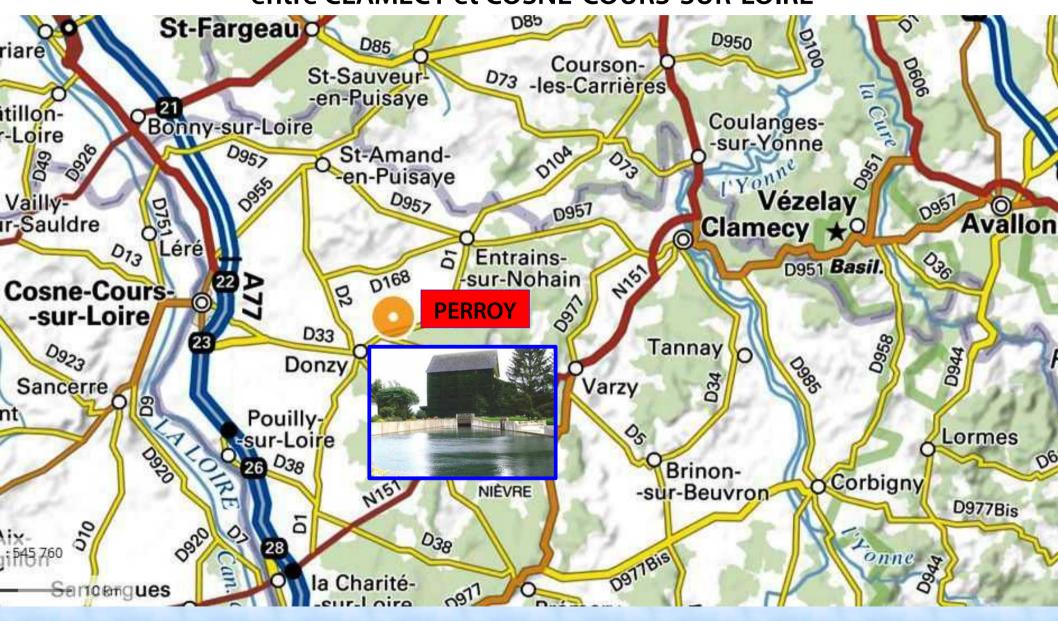
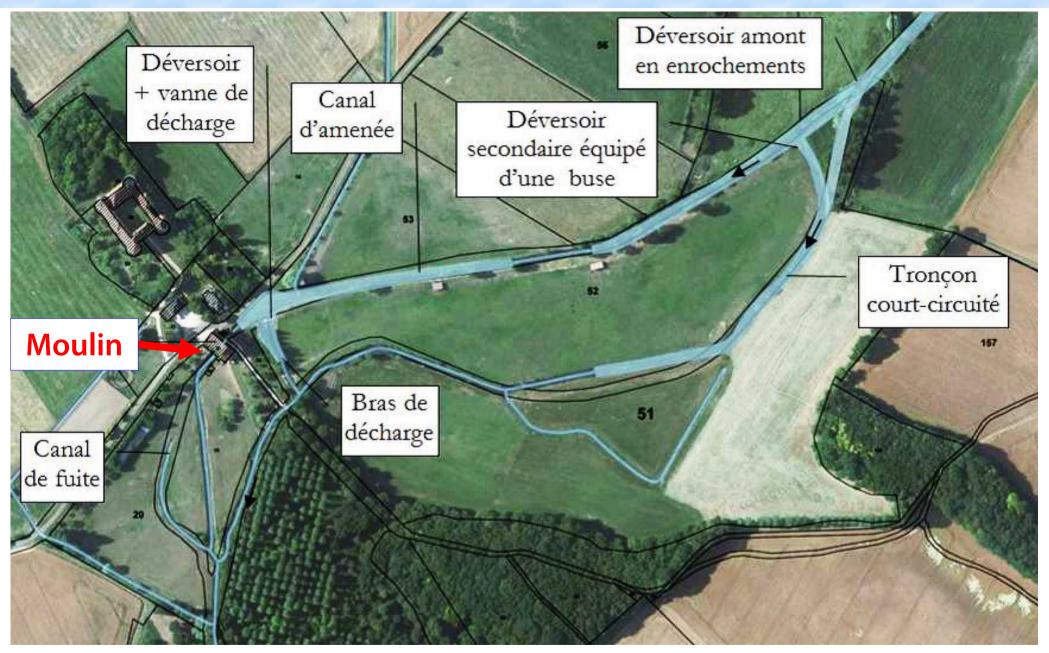


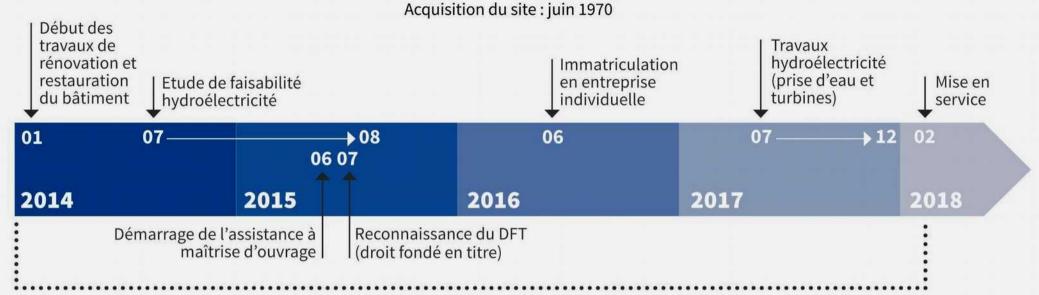
# MOULIN de la MOTTE JOSSERAND - 58220 PERROY entre CLAMECY et COSNE-COURS-SUR-LOIRE





(Source : étude de faisabilité 2015 - Bureau d'études Jacquel & Chatillon - Carte IGN-Géoportail)

# PLANNING DE RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS



#### 50 mois



Droit Fondé en Titre DFT reconnu pour une puissance de 35,3 kW

Puissance installée de 9 kW et 22 kW soit un total de 31 kW



# TRAVAUX RÉALISÉS Création d'une prise d'eau ichtyocompatible







# TRAVAUX RÉALISÉS:

Création d'une nouvelle chambre d'eau en sortie du moulin pour augmentation de la hauteur de chute (2,70 m en hauteur brute)

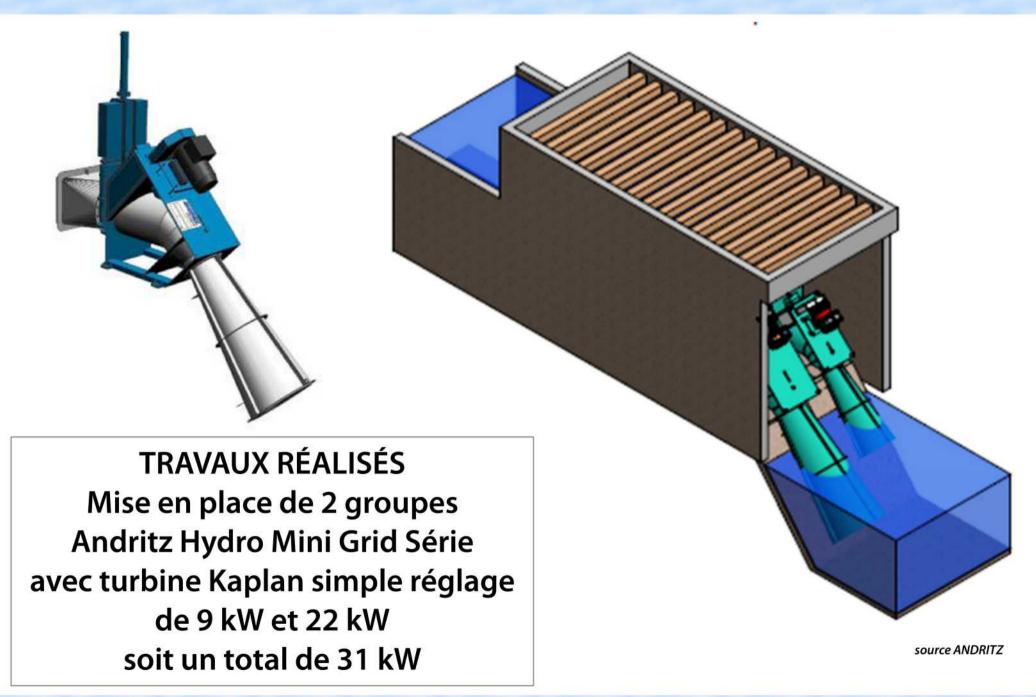












# TRAVAUX RÉALISÉS pour AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION PISCICOLE par aménagement de la rivière de contournement existante : renforcement de l'enrochement - diminution des vitesses d'écoulement



# DÉTAILS DES INVESTISSEMENTS - FRAIS D'ÉTUDES

FRAIS D'ÉTUDES	Montant
Étude de faisabilité technico-économique et environnementale (aidée à 70 % sur coût maxi de 20 000 € soit 4 955 €* versés par l'ADEME Bourgogne au titre du PECB** 2014)	5 900 €
Montage du dossier administratif (Assistance Paul Joliet - SAS Jileo)	1 800 €
TOTAL	7 700 €

<sup>\*</sup> aide calculée sur le montant TTC (7 080 €) car il n'y a pas eu récupération de la TVA par le bénéficiaire

<sup>\*\*</sup> PECB : Programme Energie Climat Bourgogne (programme conjoint de l'ADEME et de la Région Bourgogne avant la fusion des régions)

# **DÉTAILS DES INVESTISSEMENTS - TRAVAUX**

TRAVAUX	Montant HT	%
Assistance à la maîtrise d'ouvrage	5 000 €	2,2 %
Géomètre	1 200 €	0,5 %
Achat et pose de palplanches	6 317 €	2,7 %
Terrassement et travaux de génie civil	49 775 €	21,6 %
Aménagement de la prise d'eau avec grille ichtyocompatible	9 950 €	4,3 %
Matériel hydroélectrique (fourniture, pose et mise en service des turbines, alternateurs et équipements électriques)	126 000 €	54,8 %
Raccordement au réseau électrique	6 758 €	2,9 %
Amélioration de la circulation piscicole (continuité écologique)	5 000 €	2,2 %
Réserves pour installations ultérieures, selon nécessité, d'un dégrilleur* et d'une automatisation du vannage	20 000 €	8,7 %
TOTAL	230 000 €	

# **DÉTAILS DU FINANCEMENT**

# Financement des investissements (hors études)

NB: le montant des subventions présentées est établi pour la réalisation complète du programme de travaux envisagé et il pourra être diminué si les dépenses sont inférieures. Les montants finaux versés seront calculés à la fin des travaux.

OBJET	Montant	%
Subvention de la Région Bourgogne- Franche-Comté (au titre du PECB* 2016) - production d'énergie renouvelable (65 % de l'assiette de dépenses éligibles) - continuité écologique (50 % de l'assiette de dépenses éligibles)	126 100 € 2 500 €	55 % 1 %
Autofinancement**	101 400 €	44 %
TOTAL	230 000 €	

<sup>\*</sup> PECB : Programme Energie Climat Bourgogne (programme conjoint de l'ADEME et de la Région Bourgogne avant la fusion des régions)

<sup>\*\*</sup>M. Amiot a contracté sur 8 mois un prêt-relais de 60 000 € pour tenir compte des avances nécessaires avant versements des subventions et remboursement de la TVA

# **DÉTAILS DE LA RENTABILITÉ**

#### Production attendue: 130 000 kWh/an pour une année moyenne

Recette brute annuelle (prévisionnel 2018)	13 000 €/an
Remboursement de l'emprunt	sans objet (autofinancement et prêt relais sur 8 mois)
Frais d'assurances	1 303 €/an (comprenant l'assurance globale du bâtiment de 1 200 m² et de la centrale)
Frais de maintenance (petit entretien et fournitures)	500 €/an (prévision pour l'année 2018)
Frais de comptabilité (cabinet comptable)	320 €/an
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER)	sans objet (puissance installée inférieure à 100 kW)
Redevance d'accès au réseau public d'électricité (TURPE / Enedis)	57 €/an
Redevance Agence de l'Eau Loire Bretagne	sans objet (volume d'eau turbinée non taxable)
TOTAL charges annuelles (prévisionnel 2018)	<b>2 180 €/an</b> soit 17 % de la recette brute annuelle
Recette nette annuelle (prévisionnel 2018)	10 820 €/an
Temps de retour brut (TRB) des travaux	21,3 ans (hors subventions) 9,4 ans (avec subventions)

# INTÉRÊTS d'un accompagnement et d'un recours à une AMO - ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE

- ✓ Compléter et affiner les propositions du bureau d'études (étude de faisabilité)
- ✓ Profiter d'une bonne expérience dans le domaine de l'hydroélectrique
- √ Vérifier des points techniques ou administratifs
- ✓ Anticiper les échéances pour une bonne coordination des travaux
- ✓ Trouver facilement des bonnes adresses et des bons contacts (ex : choix d'un assureur)

# **CONCLUSION:**

"TOUT EN RESTANT MAÎTRE DE MES DÉCISIONS l'accompagnement m'a permis de trouver des solutions d'optimisation tout au long du chantier et de faciliter le déroulement des travaux "

Daniel AMIOT
Moulin de la Motte Josserand
58220 PERROY
Tel 03 86 39 44 64
daniel.amiot0962@orange.fr

#### **EN SAVOIR +:**

télécharger la fiche ADEME sur www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr (Informations, guides et fiches régionales)

## MERCI DE VOTRE ATTENTION

